Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 132 (1987)
Heft: 4

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revues

Rivista Militare della Svizzera Italiana N° 1, janvier-février 1987

A dater de ce numéro, notre confrère tessinois est rédigé sous la responsabilité d'un nouveau rédacteur en chef. Le brigadier Alessandro Torriani a en effet laissé sa place au colonel Roberto Vecchi après avoir passé onze années à la tête de la RMSI. Ancien président des officiers luganais, le colonel Vecchi lance un appel aux officiers tessinois pour qu'ils lui apportent des contributions originales. En lui apportant nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions, nous souhaitons qu'il soit entendu et que, partant, la RMSI ait à l'avenir moins besoin de recourir à des articles déjà publiés dans d'autres revues.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 3, mars 1987

Pas d'éditorial dans cette livraison, mais en ouverture, un échange de correspondance quelque peu musclé entre l'ancien rédacteur en chef et le Père Amédée Grab, secrétaire de la Conférence épiscopale de Suisse. Objet du litige: la lettre pastorale publiée à l'occasion du Jeûne fédéral 1986 et au sujet de laquelle le divisionnaire Seethaler avait pris position dans un éditorial de novembre de la même année. Pour l'essentiel, les évêques se demandaient si, par ses dépenses militaires, la Suisse ne contribue pas à l'extension de ses exportations d'armes et par conséquent, en assurant la paix sur son territoire, si elle n'aidait pas à l'émergence de guerres au-delà des mers. Dans l'échange de correspondance, les évêques protestent de leur bonne foi; et, dans sa duplique, le divisionnaire Seethaler ne semble pas très convaincu.

Le capitaine Ulrich König, de l'Office fédéral de l'infanterie, présente un peu plus loin le chasseur de chars Piranha 6 × 6/Tow-2 avec différents concepts d'emploi. On retiendra que la compagnie régimentaire de chasseurs de chars peut aussi bien être engagée telle quelle que de manière décentralisée par subordination de ses sections aux bataillons de fusiliers. Les problèmes que posera l'engagement du système seront sans doute la distance (420 à 3000 mètres), les liaisons ainsi que l'éternel «os» des filoguidés: le temps de vol, même si celui du Tow-2 est environ deux fois moindre que celui du Bantam.

En lisant la chronique «Kritik und Anregung», on apprend que l'hebdomadaire la *Weltwoche* a salué le changement de rédacteur en chef de l'ASMZ par des propos désobligeants à l'endroit du divisionnaire Seethaler. Enfin, la chronique «Gesamtverteidigung und Armee» du colonel EMG Peter Marti consacre une large place à l'initiative sur le référendum en matière d'armement.

Protection Civile N° 3, mars 1987

Après l'accident de Schweizerhalle, nous ne pouvons pas simplement passer à la suite de l'ordre du jour. Tel est l'avis de la revue qui publie à ce sujet un dossier sur lequel nous reviendrons, sa version française étant promise pour une prochaine livraison. Dans le même ordre d'idée, *Protection Civile* rend compte d'un exposé fait par Mme Elisabeth Kopp, conseillère fédérale, devant les officiers de la ville de Berne. Le chef du Département fédéral de justice et police y annonce la constitution d'un groupe de travail chargé d'examiner les possibles interventions de la protection civile dans différents cas de catastrophe.

Chef du service des transmissions de la protection civile lausannoise, M. René Matthey, dans une interview qu'il accorde à la revue, déclare militer pour une meilleure information concernant la protection civile, en particulier à l'échelon local des grandes villes. «Vu l'exacerbation de l'opinion publique vis-à-vis des catastrophes, dit-il, il serait bon, par exemple, de poser franchement la question: avons-nous des raisons d'être inquiets dans notre ville?»

Une première en Appenzell où le service pionnier de la protection civile de Hérisau a mis sur pied un exercice de patrouilles

pour l'ensemble de ses cadres. Un beau succès, à en croire le reportage photographique que nous présente la revue.

Défense nationale, mars 1987

Dans «Civisme et service national», le général Raymond Boissau, président de la Commission armées-jeunesse, s'appuyant sur les exemples spartiate et athénien, montre qu'aujourd'hui le service national demeure un acte esssentiellement civique. S'il n'appartient pas aux armées de présenter une doctrine du civisme, elles doivent cependant bien avoir conscience que c'est dans leurs rangs que les jeunes citoyens accomplissent leur premier acte civique d'importance. «Les armées, rappelle le général Boissau, ne peuvent avoir de soldats que motivés. Il est donc normal et nécessaire que, dans leur domaine et dans les limites de leurs propres responsabilités, elles contribuent à maintenir et à développer le civisme de tous leurs membres, professionnels et conscrits.»

La revue rend compte d'un débat du Comité d'études de défense nationale que préside le général Jean Richard consacré à l'Afrique du Sud. Dans sa présentation, le général Richard souligne que la passion liée au seul mot d'apartheid est plus réelle que la connaissance exacte de sa signification politique aujourd'hui. Inspecteur général des finances, M. Pierre Mayer, traitant de l'apartheid et de la dévolution du pouvoir en Afrique du Sud, montre que derrière la querelle de cette apartheid se dissimule le destin du pouvoir de la minorité blanche. Et il s'agit bien, selon l'auteur, d'un enjeu universel qui n'a rien d'accessoire. Dans sa conclusion, M. Mayer relève que, forts de nos immunités, «nous prenons des airs offensés devant les disgrâces des Sud-Africains et nous nous arrogeons le droit de les réprouver. Erreur et injustice, affirme-t-il: la détresse de l'Afrique du Sud, c'est déjà la nôtre aussi.»

Il est intéressant aussi de prendre note de l'avis d'un Sud-Africain, M. Desmond Colborne, qui espère pour son pays qu'on saura lui préserver certains acquis du passé, le sens du défi et de la durée.

A noter encore l'étude de M. Eric Daniel sur la microélectronique en République démocratique allemande. L'auteur constate que si, en matière de savoir-faire technologique, la RDA se trouve en tête des nations du Comecon grâce notamment au complexe Karl-Zeiss de Jena, elle le doit aussi à ses relations privilégiées avec les pays occidentaux qui lui facilitent l'accès à des équipements de pointe. Ce qui n'empêche pas sa production d'être sensiblement inférieure à celle de l'Union soviétique dont elle continue, par ailleurs, à dépendre très étroitement. En effet, tout en profitant des capacités de son satellite, l'URSS lui impose comme aux autres ses plans et orientations technologiques.

Les personnes qui portent le plus de responsabilités sont aussi celles qui dorment le moins.

Cap HANSJAKOB SCHLAEPPI